

Évreux, le 4 décembre 2015,

Déclaration liminaire Comité Technique local du 4 décembre 2015

Monsieur le Président,

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques-CGT-FO ont, en toute responsabilité, décidé de reporter la journée de grève prévue le 18 novembre. À la suite des attentats meurtriers que notre pays a connu, nous avons souhaité contribuer au nécessaire moment de deuil face à la barbarie qui s'est répandue à Paris.

Collectivement, nous avons voulu montrer notre attachement à des valeurs et des principes humanistes face à des terroristes qui visent à les détruire par leurs actions.

Nous ne rentrerons pas, ici, dans l'évocation des nombreuses questions posées par la période. Néanmoins, nous tenons à souligner l'importance de faire vivre, haut et fort, un modèle social solidaire pour intégrer tous les habitant-e-s de notre pays et reconstruire une réelle cohésion sociale.

C'est pour nous, clairement, un modèle offensif à faire vivre face aux barbaries. Le sens de ce combat, pour nous, s'appelle Égalité et Fraternité, qui trouvent leur vraie valeur dans la Liberté. Les atteindre suppose notamment une plus grande justice sociale qui passe, entre autre, par la justice fiscale dont nous avons en partie la responsabilité, la redistribution des richesses et la prise en compte des questions écologiques qui ont des conséquences dramatiques sur nombre de populations.

Le Ministère des Finances, singulièrement la DGFIP, est au cœur des missions régaliennes de l'État, indispensable à l'exercice de l'action publique et facteur de cohésion sociale. La DGFIP est pourtant toujours soumise à la contrainte budgétaire. L'Assemblée nationale a ainsi adopté le projet de loi de finances pour 2016 et a validé une nouvelle vague de suppressions d'emplois (2 130 pour la DGFIP) comme la baisse des budgets de fonctionnement. Cela va aggraver la situation des effectifs. Il y a urgence à en finir avec les emplois vacants et ce hold-up que nous subissons.

Pour Solidaires Finances Publiques, il faut renforcer véritablement les services de l'État engagés dans la lutte contre la délinquance financière et par conséquent doter la DGFIP de moyens humains et juridiques supplémentaires.

Au regard de certaines de ses missions (contrôle fiscal, recherche), la DGFIP joue en effet un rôle essentiel notamment dans la lutte contre la délinquance financière et contre la fraude fiscale qui ont des liens évidents avec les questions touchant au financement du terrorisme, du trafic d'armes, etc.

Pour l'intérêt général, nous demandons à nos Directeurs et aux Ministres, d'analyser l'importance de donner réellement les moyens humains, législatifs et techniques nécessaires à tous les services publics dont la DGFIP.

Les missions qui nous sont confiées sont essentielles au vivre ensemble et à ce qui fait lien entre les citoyen-e-s.

Ainsi, l'organisation et l'évolution de notre administration ne peut pas se faire en catimini. Nous prenons acte de la décision du Directeur Général, concernant le processus de restructurations du réseau, d'organiser systématiquement un CTL avant toute transmission aux Ministres pour décision. Conformément à l'engagement du Directeur Général nous vous demandons la plus grande transparence sur tous les chantiers en cours et à venir.

De plus, dans le même message, le Directeur Général a informé les agents du changement des règles de gestion. Sourd aux conseils d'assouplissement de Christian Eckert, B.PARENT est donc passé en force. Pour nous le passage à 3 ans du délai de séjour, comme la suppression des mouvements complémentaires A et B est totalement inique et constitue un cassus belli supplémentaire. Quant à la Prime d'Intéressement Collectif aucune annonce n'est venue concrétiser la timide ouverture du secrétaire d'État. Au moment venu, Solidaires Finances Publiques prendra toutes ses responsabilités sur ces sujets.

Concernant le « pataquès » gouvernemental sur la TH/TF, nous sommes ulcérés de voir qu'une fois de plus ce sont les agents des Finances Publiques qui sont en première ligne pour assumer les conséquences d'une communication hypocrite et irresponsable. Pire, nous constatons chaque jour la charge de travail supplémentaire, tant à l'accueil que dans le traitement des dossiers en assiette et au recouvrement, mais aussi des modalités de remboursements ubuesques qui remettent en cause la justice et l'égalité de traitement.

Au-delà de ces analyses, nous rentrerons dans les débats de cette instance dans notre état d'esprit constant, combatif et concret, pour relayer les attentes des agents :
Le dossier PCRCP est un nouvel élément de restructuration du réseau pour lequel nous aurions dû disposer de l'avis du CHSCT sur l'aspect condition de travail or ce n'est pas le cas.

Concernant les ponts naturels nous rappelons que les agents des finances publiques ne doivent en aucun cas se voir imposer des jours de congés.

Les élus Solidaires Finances Publiques en CTL.